

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article1207>



Sans papiers : stop aux expulsions !

Famille Majombo : arrêter la traque aux enfants

- SNES académique de Dijon - Départements - Yonne - Dossiers - Solidarité avec les sans-papiers -



Publication date: dimanche 30 octobre 2005

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Depuis plus de 2 mois, la famille Makombo vit séparée pour éviter une reconduite à la frontière.

Retour sur sa situation qui, malheureusement, est loin d'être exceptionnelle.

- **2001** : Après la disparition de son mari et de quatre de ses enfants au Congo (RDC), Barbe Makombo décide de fuir son pays avec ses quatre autres enfants ; grâce à l'aide d'amis, elle arrive en France et elle dépose une demande d'asile politique auprès de l'OFPRA.

- **Août 2005** : sa demande d'asile politique a été rejetée et les différents recours épuisés ; le préfet décide de suivre la position de l'OFPRA et prend un **arrêté de reconduite à la frontière à l'encontre de la famille** ; en attendant qu'il soit effectif, il assigne Barbe Makombo à résidence à Migennes, alors qu'elle habitait Sens depuis 2 ans.

Afin de procéder au regroupement de la famille puis à son expulsion, la police appréhende au centre aéré de Sens les deux plus jeunes enfants, Grâce (12 ans) et Noémie (10 ans).

Rachel (15 ans) et Jonathan (14 ans) décident de fuir. Ils ne veulent pas retourner dans un pays qu'ils considèrent comme un enfer.

- **Septembre 2005** : les deux aînés, toujours en fuite, ne font pas leur rentrée scolaire ; les forces de police perquisitionnent des domiciles de personnes (religieux, enseignant, journaliste) ayant eu des contacts avec la mère. Les 2 ados en fuite sont recueillis et cachés.

Grâce et Noémie, les 2 plus petites, poursuivent leur scolarité à Sens pendant quelques semaines, plusieurs copains sénonais font le trajet Migennes-Sens pour les amener le matin dans leur établissement scolaire et les ramener le soir au centre de la Croix Rouge.

Pour couper la famille de ses soutiens sénonais, le préfet demande alors à l'Inspecteur d'académie de radier Grâce du collège Mallarmé de Sens et de l'inscrire à Migennes ; ce qu'il fait. Lorsque Grâce se présente le lendemain au collège Mallarmé, l'entrée lui en est interdite par un cordon de policiers.

La mobilisation autour de la famille, coordonnée par RESF, n'a faibli à aucun moment : des milliers de pétitions, des rassemblements, des débats, un concert organisé par des lycéens, une très bonne couverture de presse nationale, des appels de personnalités ; les deux enfants cachés se sont exprimés dans la presse il y a quelques semaines.

- **Octobre 2005** : cette mobilisation et toutes celles organisées dans les autres départements ont obligé le gouvernement à fléchir sa position. Sarkozy a annoncé récemment dans le journal Le Monde que les jeunes pourront terminer leur année scolaire en France et qu'il n'y aura pas d'expulsion avant l'été ... Il a téléphoné à Gérard Aschiéri récemment pour le lui confirmer. *(Cf. également, autre article de cette série sur la séance des questions au Gouvernement du 26 octobre à l'Assemblée Nationale.)*

RESF et le comité de Sens organisent maintenant le retour des 2 plus grands enfants Makombo auprès de leur famille

- **Mais l'été 2006 ?**

Comment peut-on envisager de renvoyer cette famille dans un pays où elle a tous les risques de subir des représailles ? Où le viol collectif est considéré comme une arme de guerre ? Où Jonathan se retrouvera certainement enrôlé de force dans l'armée ? Où la mère a déjà subi des sévices sous les yeux de ses enfants ? Où la guerre a déjà fait 3 millions de victimes depuis 1998 ?

Il est à espérer que les nombreuses mobilisations et la résolution pacifique de cas identiques dans d'autres

Famille Majombo : arrêter la traque aux enfants

académies amènent le gouvernement à changer de politique et à réviser ses décisions en se fondant sur des arguments plus humains que comptables, comme ceux que prône la Déclaration des Droits de l'Homme.

Mais pour cela, il ne faut pas relâcher nos efforts et poursuivre la lutte. **Il y a dans nos établissements scolaires, des Rachel et des Jonathan qui ont besoin de nous. Ne les laissons pas tomber.**